

En France, la prescription d'antibiotiques ne baisse pas et cela entraîne des résistances bactériennes importantes.

L'avenant n°18 de la convention nationale pharmaceutique signé le 18/09/2019 entre l'Assurance maladie et les 2 syndicats officinaux, donne la possibilité aux pharmaciens de pratiquer des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) différenciant angines bactériennes et virales, afin de lutter contre l'utilisation fréquente et parfois abusive d'antibiotiques qui aggrave l'antibiorésistance.

Dès 2020, les pharmaciens d'officine auront donc la possibilité de réaliser ces tests à l'officine pour les patients exprimant certaines plaintes (maux de gorge, des difficultés à la déglutition ...).

Il est important de connaître le diagnostic clinique des différents types d'angines pour pouvoir proposer et utiliser à bon escient le test rapide d'orientation diagnostique (TROD) suivant les modalités en vigueur.

Lorsque la prise d'antibiotiques s'avère indispensable, les équipes officinales ont un rôle majeur à jouer quant aux explications et mises en garde à transmettre aux patients pour :

- Assurer l'observance (respect de la posologie et de la durée de son traitement prescrit)
- Limiter la iatrogénie en expliquant le bon usage et les effets indésirables
- Eviter la réutilisation du traitement restant lors d'acte d'automédication

Objectifs

- Sécuriser la délivrance d'antibiotiques grâce à une bonne connaissance de l'antibiothérapie
- Différencier le mal de gorge de l'angine
- Identifier quand proposer le test et le réaliser (pratique du geste)
- Orienter les patients selon les résultats du test et répondre à leurs besoins et attentes

Durée

1 journée (7h)

Formateur (en fonction des disponibilités)

Christine Caminade, Pharmacien
Philippe Minighetti, Pharmacien

Programme de la formation

Les horaires sont donnés à titre indicatif.

Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.

9h00 – ACCUEIL

- Présentation des participants et de leurs attentes
- Objectifs de la formation
- Questionnaire d'autoévaluation

9h30 – RAPPELS SUR L'ANTIBIOTHERAPIE

- Chiffres clés de l'antibiothérapie en France
- Classes antibiotiques prescrits
- Bon usage des traitements prescrits et effets indésirables fréquents
- Education thérapeutique concernant l'antibiorésistance Comment prévenir les infections
- Mieux utiliser les antibiotiques
- Bonnes pratiques de dispensation à l'officine
- Méfaits d'une mauvaise utilisation

10h30 – PHYSIO PATHOLOGIE ET SEMIOLOGIE DES ANGINES

- Rappels anatomiques en ORL
- Epidémiologie et étiologie
- Différence entre mal de gorge et angine
- Prévention des angines
- Complications
- Classification des angines (bactériennes, virales, fongiques)
- Diagnostic différentiel
- Conséquences cliniques des angines
- Notion de score ISAAC
- Test Rapide Orientation du Dépistage
- Prise de décision face au résultat

12h30 – DEJEUNER

13h30 – UTILISATION DU TEST A L'OFFICINE

- Règlementation et communication
- Fiabilité du matériel
- Organisation à l'officine
- Notions de remboursement
- Limites et contraintes du test
- Récupération des déchets
- Conseils adaptés et personnalisés en fonction du résultat
- La liste des TROD validés par l'ANSM

15h30 – MISE EN APPLICATION, RESTITUTION ET CONCLUSION

- Jeux de rôle et mise en situation
- Evaluation des connaissances sous forme de questionnaire
- Conclusion et rédaction d'un plan d'action
- Évaluation de la formation par les participants Gestion de l'automédication

17h00– SYNTHÈSE DE LA FORMATION

- Conclusion
- Questionnaire d'appréciation de la formation

Test de fin de formation

Les horaires sont donnés à titre indicatif

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur les méthodes participatives et interactives qui permettent de capitaliser sur l'expérience et les connaissances des participants.

Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques. L'utilisation de techniques d'animation variées (brainstorming, Technique du Post it, Jeu de rôle par mise en situation, jeu de l'oie) favorisent l'action et le rythme pour un apprentissage actif.

Les jeux de rôles permettent de mettre les stagiaires en situation de proposer et/ou réaliser le TROD sur un patient et de se projeter dans l'exercice quotidien. La restitution du groupe permet au stagiaire d'ajuster son discours et son geste et favorise l'amélioration effective et progressive dans la pratique professionnelle des participants.

Moyens pédagogiques

- Présentation de diapositives et de cas pratiques / d'ordonnances
- Documents remis aux stagiaires : le support de prises de notes contenant les cas pratiques
- Une vidéo présentant les principes du TROD et son application
- Matériel utilisé : un vidéo projecteur et un paper board

Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation des attentes par un tour de table en début de formation
- Les stagiaires renseignent, en début de session, un quiz de connaissances qui leur permet de s'auto-évaluer. Ce questionnaire de connaissances est à nouveau renseigné en fin de session et valide l'acquisition des connaissances.
- Le formateur s'assure régulièrement de l'adéquation du contenu au niveau des stagiaires à l'aide d'exercices réalisés en groupe (questions / réponses, jeux de rôles, quiz,...). Les jeux de rôles permettent la validation du geste.
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de session. Il porte sur l'évaluation du niveau de la formation et de son adéquation aux objectifs individuels; de la qualité du contenu ; des acquisitions transposables dans la pratique ; de l'animation ; du rythme ; des supports, de l'organisation. Les stagiaires sont invités à préciser s'ils recommandent la formation, à la noter sur 5 et à suggérer d'éventuelles améliorations (champs libre). Ces enquêtes font l'objet d'une analyse systématique de la part de CERP Rouen Formation qui, entré dans une démarche qualité (obtention du label « Veriselect, Formation Professionnelle » en 2016), s'assure de la mise en place d'un plan d'actions correctif à chaque anomalie rencontrée.
- Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé à l'employeur un mois après la formation.